

**Demande de dérogation pour inscription tardive**  
**« SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE »**  
**Au titre de l'année universitaire 2026- 2027**  
 A compléter pour les demandes formulées après le 1er octobre  
 conformément à la délibération N°2016-65 du CA UBO du 19/05/2017

<b>NOM :</b>	<b>Prénom (s) :</b>
Date de naissance :	Nationalité :
Adresse :	
Code postal :	Ville :
Téléphone fixe :	Téléphone portable :
Adresse électronique :	

Etudiant déjà inscrit à l'UBO précisez la formation : .....

N° Etudiant : .....

Autre situation : .....

**Je sollicite de Monsieur le Président de l'Université de Bretagne Occidentale une dérogation pour inscription tardive en**  
 .....

*(Précisez l'intitulé du diplôme et le parcours demandé. Ex : L2 physique-chimie, parcours physique)*

**Motif du retard :** .....

.....

**Pièces justificatives à fournir obligatoirement :**

- Une lettre de motivation expliquant d'une manière pertinente les raisons du retard de l'inscription
- Un CV complet
- Pour les candidats en L1, le relevé de notes du Baccalauréat
- Pour les autres étudiants, les résultats obtenus depuis le Bac

**Date et signature du candidat**

<b>Avis du Président de jury</b>	<b>Avis du Directeur de l'UFR</b>	<b>Décision du Président de l'UBO</b>
<input type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable Motifs : ..... ..... ..... A Brest, le .....	<input type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable Motifs : ..... ..... ..... A Brest, le ..... Le Directeur, Paul-Alain JAFFRES	<input type="checkbox"/> Conforme à la décision pédagogique <input type="checkbox"/> Contraire à la décision pédagogique Motifs : ..... ..... ..... Brest, le ..... Le Président, P/D La Vice-Présidente FTLV en charge de la CFVU

**VOIES ET DELAIS DE RECOURS**

Si le-la requérant-e estime que cette décision est illégale, il peut :

- déposer dans les 2 mois à compter de l'affichage/la notification de cette décision un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Rennes
- présenter un recours administratif devant le-la président-e de l'université